

# Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 30 juillet 2018

*Présents : Claude Vignon, Laurent Benoit, Jean-Christophe Dye, Lionel Dusserre, Gilles Breton, Andrée Séquier, Jean Vignon, Giovanni Caddedu, Philippe Desfeux,*

*Excusé : Virginie Dal Pra, Jean-Yves Wiss*

## *Délibérations du conseil*

→ Le maire explique que l'appel d'offre de la réfection de toitures de bâtiments communaux s'est terminé le 20 juillet à 12h. Au terme de celui-ci deux entreprises se sont portées candidates. La commission Appel d'offre s'est ensuite réunie le 23 juillet pour l'ouverture des plis et l'étude des offres proposées. Par la suite, a eu lieu une entrevue téléphonique avec les deux entreprises pour que chacune d'entre elle explique le procédé technique qu'elle utilisera pour la réfection des toitures. Au terme de l'analyse des offres et après évaluation de celles-ci suivant les critères de notation définis dans le dossier de consultation des entreprises (50% valeur technique et 50% prix), c'est l'entreprise SARL Bourguignon qui a obtenu le meilleur classement. L'ensemble du conseil attribue le marché public de travaux à l'entreprise SARL Bourguignon.  
*Voté à l'unanimité.*

→ Le maire rappelle qu'un avis d'appel à concurrence a été publié pour la fourniture et livraison de la cantine scolaire communale. À la fin de la consultation, seul le centre la Matrassière s'est porté candidat. Après analyse de l'offre selon le cahier des charges, le prestataire a répondu aux critères exigés.

L'ensemble du conseil valide l'attribution du marché public au centre la Matrassière.

*Voté à l'unanimité.*

→ Cette année, le conseil décide de ne pas impacter l'augmentation du tarif des repas défini par le prestataire sur le prix du repas payé par les parents d'élèves, estimant que le coût du repas doit rester abordable pour les parents et familles. Cette augmentation sera à la charge de la commune. Le prix du repas restera donc à 4.97€ pour les élèves et 7.50€ pour les adultes dans le cadre de la cantine intergénérationnelle.

*Voté à l'unanimité.*

→ L'association Rando d'Âne sollicite le conseil pour la location d'un terrain appartenant à la commune au hameau des Moreaux pour y faire pâturer les ânes. Le conseil accepte sa demande pour une location de ce terrain à 50€.

*Voté à l'unanimité.*

→ Le maire informe le conseil que l'expert a rendu son rapport suite à la contre expertise concernant le sinistre du carrelage à l'Hôtel du Vercors. Il convient donc l'acceptation du financement accordé par l'assurance dommage ouvrage afin de pouvoir effectuer les travaux.

*Voté à l'unanimité.*

→ Concernant l'inscription des coupes de bois à la vente pour 2019, les parcelles 3, 5 et 6 seront vendues sur pied.  
*Voté à l'unanimité.*

#### **Décisions du conseil**

→ Le Parc Naturel Régional du Vercors a sollicité la mairie afin d'équiper la commune de panneaux signalisant des points auto-stop. Ce projet vise à tester une nouvelle solution de mobilité adaptée aux territoires ruraux. L'objectif est de faciliter la rencontre entre passager et conducteur afin d'augmenter le taux de remplissage des véhicules individuels. Le conseil souhaite proposer l'installation d'un seul panneau en dessous de celui du covoiturage situé sur la place de l'ours. Cette installation doit être préalablement validé par le département, étant propriétaire du panneau de covoiturage.

→ Le maire informe le conseil que la Communauté de Commune du Royans Vercors souhaite renouveler cette année encore l'organisation de la Semaine Bleue. Cet événement national a pour but de mettre à l'honneur les seniors sur notre territoire durant une semaine. Cette manifestation aura lieu la semaine du 08 au 14 octobre 2018 sur l'ensemble du territoire intercommunal.  
Sur la commune, un repas intergénérationnel sera organisé au restaurant scolaire le mardi 9 octobre.

→ La garantie de trois ans du radar pédagogique arrivant à échéance, il convient de décider si la commune souscrit à un abonnement proposé par l'entreprise fournisseur du radar. Cette offre comprenant la garantie pièce et main d'œuvre pour un montant de 199€ par an.  
L'ensemble du conseil approuve la souscription à cet abonnement.

#### **Questions diverses**

→ Le maire explique au conseil que la mairie a demandé à l'architecte en charge du dossier de la réfection de l'atelier des services techniques, une modification du permis de construire. Ces modifications portent sur la pose de fenêtre côté route, l'installation d'un portail sectionnel automatisé et une porte de service. Ces installations n'étant pas prévues au départ, il convient à l'architecte de mettre à jour les plans.

→ Le maire rapporte au conseil que Prisca Manuel, coordinatrice de la fête du bleu, a contacté la mairie afin de récupérer les décorations de la fête étant actuellement sur Lans en Vercors. Il a été demandé aux communes de Rencurel et St Julien (partenaires de l'organisation) des lieux de stockage. Afin d'organiser les ateliers de décorations durant les mois à venir, il est nécessaire de trouver une salle dans laquelle le matériel pourrait y être stocker. Cette salle doit également posséder un point d'eau et une toilette.  
Une première réunion sur l'organisation de la fête du bleu 2019 aura lieu en septembre.

#### **Tour de table**

Gilles Breton demande si le problème concernant la porte automatique de la boulangerie a été solutionné. Il convient de faire des devis de remplacement de cette porte afin de savoir si la commune pourrait porter la charge de cette dépense.

Philippe Desfeux informe le conseil qu'il a été témoin d'une altercation entre un automobiliste et des randonneurs avec des ânes sur la route départementale 103 descendant du hameau des Revoux. Il demande donc s'il serait possible de demander l'installation d'un panneau « présence de cavalier » sur cette décente des Émalichères.

Il demande s'il est convenu que les agents techniques poursuivent la peinture de signalisation sur la partie basse du village avec en outre, le chemin piéton et le passage piéton menant de la place de l'ours aux toilettes publics.

Jean Vignon constate qu'en cette période estivale, il y a une grande affluence de touristes à l'aire de pique-nique de Nora et il souhaitait savoir s'il était envisagé d'installer de nouvelles tables de pique-niques.

Lionel Dusserre demande si l'entretien des toilettes sèches pour les agents des services techniques se déroule bien et si les visiteurs les utilisant respectent les lieux. Les retours des agents techniques sont positifs.

**Le prochain conseil aura lieu le jeudi 13 septembre 2018 à 20h30**

*Secrétaire de séance : Laurent Benoit*